

**CIHM
Microfiche
Series
(Monographs)**

**ICMH
Collection de
microfiches
(monographies)**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1995

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- | | |
|--|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Coloured covers/
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> Coloured pages/
Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> Pages damaged/
Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> Pages detached/
Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/
Transparence |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression |
| <input type="checkbox"/> Bound with other material/
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> Continuous pagination/
Pagination continue |
| <input type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure | <input type="checkbox"/> Includes index(es)/
Comprend un (des) index |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may appear
within the text. Whenever possible, these have
been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées. | Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient: |
| <input type="checkbox"/> Additional comments: /
Commentaires supplémentaires: | <input type="checkbox"/> Title page of issue/
Page de titre de la livraison |
| | <input type="checkbox"/> Caption of issue/
Titre de départ de la livraison |
| | <input type="checkbox"/> Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison |

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>									

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

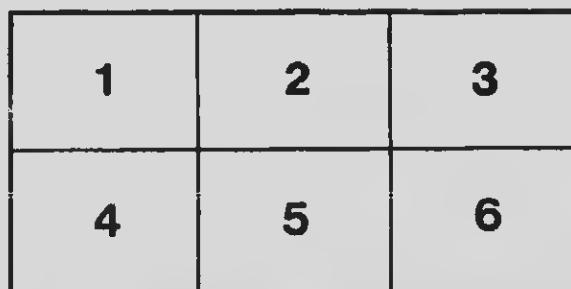
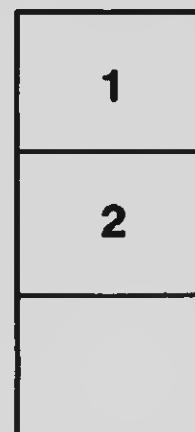
National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shell contains the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

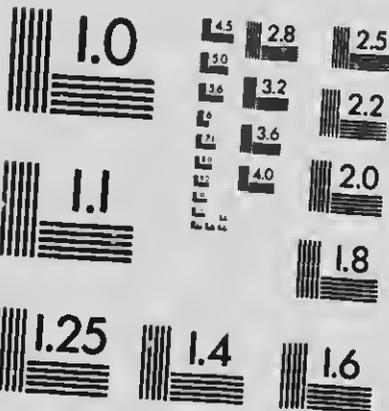
Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par le dernier page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

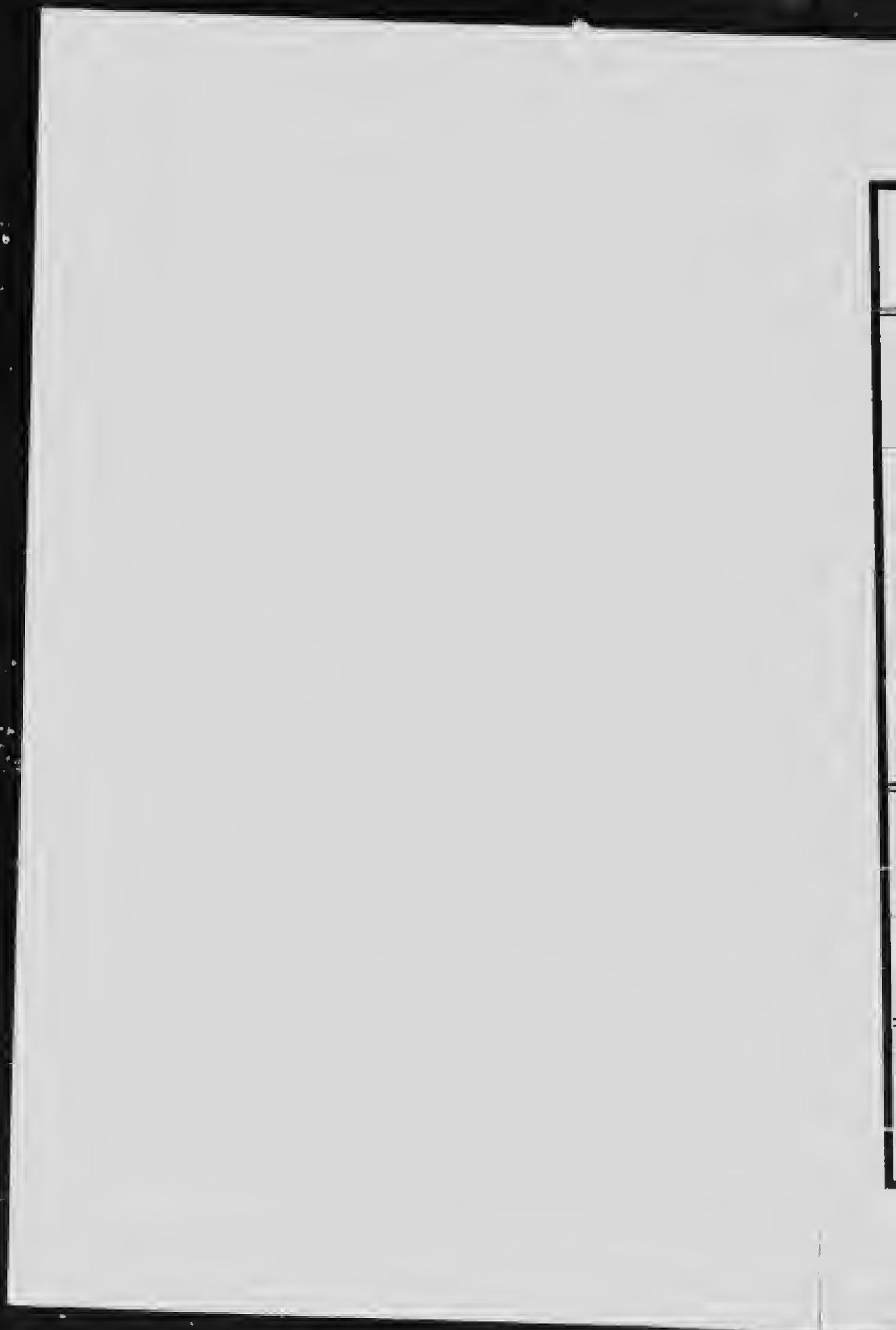
MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)



APPLIED IMAGE Inc

1653 East Main Street
Rochester, New York 14609 USA
(716) 482 - 0300 - Phone
(716) 288 - 5989 - Fax



ASSOCIATION CANADIENNE FRANÇAISE
D'ÉDUCATION D'ONTARIO.

Programme
d'Enseignement Bilingue
d'Ontario.

Deuxième Convention Biennale
des Canadiens Français de la
Province d'Ontario.



OTTAWA

1912

LJ3734

.2

J-6

H88

1912

PHV*

880117

Programme d'Enseignement Bilingue à l'usage des Canadiens Français de la Province d'Ontario.

Les Canadiens français de la province d'Ontario n'ont jamais eu l'intention d'éluder ou de transgresser la loi provinciale sur l'Instruction Publique.

C'est dans le but d'en faciliter l'observance que l'Association canadienne française d'éducation d'Ontario, a décidé de publier la présente plaquette.

A la page 9 de la brochure officielle intitulée *Regulations and Course of Study of the Public Schools of the Province of Ontario* (Toronto, 1911), on voit l'article suivant :

"(15) In school sections where the *French* and German language prevails, the trustees may, in addition to the Course of Study prescribed for Public Schools, require instruction to be given in Reading, Grammar and Composition to such pupils as are directed by their parents or guardians to study either of these languages, and in all such cases the authorized text-books in French and German shall be used. . . ."

Le Ministère de l'Instruction Publique a parfaitement défini la portée de cet article des Règlements, dans une lettre adressée le 25 juillet 1911 à M. l'Abbé A.-M. Chaîne, curé d'Arnprior, par le Docteur A.-H.-W. Colquhoun, sous-ministre de l'Instruction Publique. Cette lettre disait :

"Reverend and Dear Sir,—

"I am directed by the Prime Minister, Sir James Whitney, to acknowledge your letter of the 21st, and to state that no change has been made in the School Law or the Department Regulations affecting the study of the French language in the Schools.

"I am directed to point out that the question is one entirely under the control of the Board of Trustees. . . ."

"(Sgd.) A. H. W. COLQUHOUN,
"Deputy Minister of Education."

(Traduction)

“Je suis chargé par le Premier Ministre, Sir James Whitney, d'accuser réception de votre lettre du 21, et de vous dire qu'aucun changement n'a été fait dans la loi scolaire ou dans les règlements du département au sujet de l'étude de la langue française dans les écoles.

“Je suis chargé de vous faire remarquer que la question dépend entièrement des commissaires d'école”.

Les Canadiens français qui désirent faire apprendre le français à leurs enfants, dans les localités où ils se trouvent en nombre suffisant, ont le droit d'en réclamer l'enseignement à la Commission scolaire, puisque la question “dépend entièrement des commissaires d'école”, comme le dit le sous-ministre de l'Instruction Publique.

Mais si le droit à l'enseignement existe, il faut prendre les moyens de l'appliquer. C'est pourquoi la Commission d'éducation donne ici un programme à l'usage des écoles où les enfants canadiens français sont en majorité ou en nombre respectable.

PROGRAMME.**1° Jardin de l'enfance (Kindergarten)**

A ce degré, tout l'enseignement sera donné dans la langue maternelle de l'enfant.

2° Form I (Junior)

Prières, Catéchisme, dans la langue maternelle, ainsi que toutes les autres matières inscrites au programme des écoles publiques. Lecture — Syllabaire des Frères des Ecoles Chrétiennes, ou Rochon — Epellation, Littérature, Composition, Ecriture, Arithmétique, Géographie, Dessin, Entraînement Mannel, Musique vocale.

Anglais — Un quart d'heure, Berlitz method, illustrated for children.

3° Form I (Senior)

Toutes les matières de ce cours inscrites au programme des écoles publiques seront enseignées dans la langue maternelle de l'enfant.

4° Form II (Junior)

Prières, Catéchisme (Petit Catéchisme de Québec) dans la langue maternelle de l'enfant et aussi toutes les matières inscrites au programme des écoles publiques pour ce cours: Lecture (Degré inférieur-Magnan) Epellation, Littérature, Composition, Ecriture, Arithmétique, Géographie, Histoire, Physiologie, Hygiène, Dessin, Sciences naturelles, Entraînement mannel, Couture, Musique vocale.

Anglais — *Berita*, continué — *Lecture, First Reader, Part Second.*

5° *Form II (Senior)*

Enseignement donné comme dans la *Form II Junior* — *Lecture française* dans le 11e Livre de Magnan.

Anglais — *Reading and Spelling, First Reader, Second Part, and Second Reader.*

6° *Form III (Junior)*

L'enseignement des matières suivantes sera donné dans la langue maternelle: *Prières, Histoire Sainte (F.E.C.) Catéchisme (Petit Catéchisme de Québec) Lecture — Cours Moyen-Magnan — Epellation, Grammaire (Magnan-Tremblay ou Cours de Langue des Frères) Littérature, Composition, Ecriture, Géographie (F.E.C.), Histoire (F.E.C.), Physiologie, Hygiène, Dessin, Sciences naturelles, Entraînement manuel, Enseignement ménager, Musique vocale.*

Anglais — *Lecture (Second Reader), Spelling, Literature, Composition, Arithmetic.*

7° *Form III (Senior)*

Comme *Form II Junior*, à l'exception de la lecture anglaise, qui se fera dans le *Second Reader*.

8° *Form IV (Junior)*

Langue maternelle — *Prières, Catéchisme (Vandépitte), Lecture (Magnan, cours supérieur) Epellation, Littérature, Composition, Grammaire (Magnan-Tremblay ou F.E.C.), Ecriture, Tenue des Livres, Histoire (F.E.C.), Physiologie et Hygiène, Dessin, Sciences naturelles, Entraînement manuel, Enseignement ménager, Musique vocale.*

Anglais — *Lecture — Second Reader; Spelling, Literature, Composition, Grammaire, Arithmetic, Mensuration, Geography.*

9° *Form IV (Senior)*

Langue maternelle — *Prières, Catéchisme (Vandépitte), Lecture Magnan-Cours Supérieur, Epellation, Grammaire (Magnan-Tremblay — F.E.C.), Composition, Ecriture, Histoire, Dessin, Entraînement manuel, Enseignement ménager, Musique vocale.*

Anglais — Comme pour la *Form IV Junior* en ajoutant, *Physiologie et Hygiène, Natural Science and Book-keeping.*

10° *Form V (Junior)*

Langue maternelle — Enseignement Religieux, Lecture (Magnan-Cours Supérieur), Grammaire — (Cours moyen des F.E.C.), Géométrie, Histoire, Sciences élémentaires, Dessin.

Anglais Reading — Fourth Reader, Grammar, Spelling, Composition, Geography, Book-keeping, Algebra.

11° *Form V (Senior)*

Langue maternelle — Répéter le cours précédent, plus l'adoption du Cours Supérieur de grammaire de Magnan-Tremblay ou des Frères des Ecoles Chrétiennees.

Anglais.—Répéter le cours précédent, et ajouter: Geometry.

• • •

A ceux qui voudraient prétendre que ce programme pourrait nuire à l'examen d'Entrée, au Ve Cours, nous soumettrons le paragraphe A de la sous-section 3 de l'article 13 des Règlements touchant les écoles publiques. Cet article dit:

"(3) (a) Pupils who have passed the Junior High School Entrance Examination, and such other pupils as are considered qualified by the teacher (Principal) and Inspector, shall be entitled in both rural and urban schools to receive instruction in the subjects of the Fifth Form. . . ."

Voilà donc des données précises qui pourront guider les Canadiens français dans la revendication des droits que leur assurent les règlements officiels des écoles publiques, applicables à ce point de vue aux écoles séparées.

En terminant, nous donnons un tableau de ce que devrait être le cours complet d'enseignement bilingue dans la province d'Ontario.

PROVINCE D'ONTARIO.

Enseignement Bilingue.

- 1° Ecole primaire.
- 2° Ecole secondaire.
- 3° Ecole d'entraînement pédagogique.
- 4° Ecole Normale.
- 5° Faulté d'Education.

*Système Bilingue.**Définition*

Par école bilingue, on entend, en Ontario, toute école où les deux langues officielles au Fédéral sont enseignées.

Division

Le système complet d'enseignement bilingue devrait comprendre :

- 1 L'École primaire bilingue;
- 2 L'École secondaire bilingue;
- 3 L'École d'entraînement pédagogique bilingue;
- 4 L'École normale bilingue;
- 5 La Faculté d'Education.

• • •

Ecole primaire

Le cours primaire bilingue dure huit ou dix années et se divise comme suit :

- 1 Le cours préparatoire, 2 ans;
- 2 Le cours élémentaire, 2 ans;
- 3 Le cours moyen, 2 ans;
- 4 Le cours supérieur, 2 ans;
- 5 Le cours complémentaire, 2 ou 3 ans.

• • •

Ecole secondaire

Les différents cours de l'école secondaire se divisent en trois degrés correspondant aux cours du *Collégiate* :

- 1er degré, Lower School, 1 ou 2 ans;
- 2e degré, Middle School 1 ou 2 ans;
- 3e degré, Upper School, 1 ou 2 ans.

• • •

Ecole d'entraînement pédagogique

(élèves de 17 ans au moins)

Le cours de cette école est tout à la fois académique et professionnel. Il dure une année et prépare à l'obtention du diplôme de 3e Classe, qui permet d'enseigner pendant cinq ans.

Ecole Normale

(élèves de 18 ans au moins)

Le cours de l'école normale est surtout professionnel et dure huit ou dix mois. Il prépare à l'obtention du diplôme de 2^e Classe permanente.

• • •

Faculté d'Education

Les cours de la Faculté préparent à l'obtention du diplôme de 1^{ère} Classe permanente.

• • •

La Commission a cru bon d'ajouter à ces renseignements une formule de requête aux Commissions scolaires, qui facilitera aux parents les premières demandes à faire dans la revendication de l'enseignement de la langue française à leurs enfants.

Cette formule pourra être copiée, signée et envoyée aux commissaires d'écoles.

To the Board of Trustees,

Separate School Section No

City, Town or Village of.....

We, the undersigned, duly qualified Separate School Supporters of the City, Town or Village of ask that the Board of Separate School Trustees of the said City, Town or Village of favorably consider that

Whereas, under Section 15 of the Regulations and Course of Study of the Public Schools of Ontario, 1911, which govern the Separate Schools of Ontario as well, it is said:

“(15) In school sections where the *French* and German language prevails, the trustees may, in addition to the Course of Study prescribed for Public Schools (and Separate Schools as well) require instruction to be given in Reading, Grammar and Composition to such pupils as are directed by their parents or guardians to study either of these languages, and in all such cases the authorized text-books in French or German shall be used. . . .”

And, whereas, the Deputy Minister of Education for the Province of Ontario, Dr. Colquhoun, wrote the following letter:

“Ontario Department of Education,

“Toronto, July 25th, 1911.

“Rev. and Dear Sir,—

“I am directed by the Prime Minister, Sir James Whitney, to acknowledge your letter of the 21st, and to state that no change has been made in the School Law or the Department Regulations affecting the study of the French language in the Schools.

“I am further directed to point out that the question is one entirely under the control of the Board of Trustees.

“I have the honor to be,

“Your obedient servant,

“(Sgd.) A. W. H. COLQUHOUN,

Deputy Minister of Education.

“To Rev. Father A. M. Chaine,

“Arnprior, Ontario.”

And, *whereas*, pupils of French parentage and speech number in Separate School No. in the said City, Town or Village of out of a total number of pupils attending classes in the aforesaid School No., thus representing a majority a fair proportion of the total attendance;

And, *whereas*, we, the undersigned, parents and guardians of the said children of French parentage and speech, direct them to study the French language.

In consideration *whereof*, we ask that the French language be taught in Separate School No. in the classes, and that a bi-lingual teacher be retained to give such tuition as is asked for the French pupils.

And the undersigned will ever pray.

Dated at, County of this day of, 19..

